

Procès-verbal du Conseil du 9 octobre 2014

Sud 11 - 18h45

Ordre du jour

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV du Conseil du 18 septembre 2014
4. Election de la présidence du comité
5. Décisions
 - a. Note sur les baptêmes
 - b. Élections de mandats externes
 - i. Commission électorale
 - ii. Approbation des mandats élus en commissions
 - iii. Place de Saint-Gilles au CASE central
 - iv. Conseil des agrégations
 - c. Séparation des élections AGL et des élections des Conseils de faculté
 - d. La démocratie à l'AGL
6. Discussions
 - a. Débriefing de la manifestation et prise de position par rapport à la problématique des INAMIs
 - b. Campagne esprit critique
 - c. Utopie sur un temps présent
7. Information : Retour sur ce qui s'est passé en Flandres
8. Rapport du Comité:

Présences

Présents : ANNOYE Hugues, CHATELAIN Catherine, GEVERS Merlin, GODRIE Adèle, GRÉGOIRE Antoine, GUÉRARD Martin, JANE-ALUJA Hélène, LECOMTE Valentine, LECOMTE Charly, LEDOUX Maryline, LEGAT Benoit, LEVY Gabriel, MALAY Olivier, MEIRLAEN Matthias, NOKERMAN Antoine, PEETERS Christophe, PEETERS Benoit, PIRSON Laetitia, RESINELLI Loris, SAMBA KAITE Madeleine, SERPE Anthony, TERMOTE Camille, THONARD Remacle, VAESSEN Thomas, VAN KEIRSBILCK Leila, VANDERMEERSCH Gauthier, VERHAEGHE Hélène, ZARZA DAVILA Fermin.

Procuration : ANDRY Tiffany (Camille Termote), BERTHE Jonathan (Olivier Malay), BERTRAND Davis (Hélène Verhaeghe), BOUTAHER Elias (Thomas Vaessen), COUTANT Valentin (Gabriel Levy), DEBRUXELLES Maxime (Christophe Peeters), GERING Charlotte (Hélène Jane-Aluja), GODRIE Adèle (Antoine Grégoire), LAHOUSTE Corentin (Matthias Meirlaen), LECOMPTE Christophe (Maryline Ledoux), MALAY Nathalie (Martin Guérard), PEETERS Benoit (Charly Lecomte), PETCU Ioana (Madeleine Samba Kaité), VAN KEIRSBILCK Leila (Loris Resinelli) , ZAOUK Anais (Remacle Thonard).

Membres AGL : SAUSSEZ Werner, SOUPLIT Elodie, JADOT Evelyne, LEFEVRE Marie-Hélène, BARREAU Julien, DRUENNE Loic, PIRAUX Jules.

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour

Laetitia : On va rajouter un point élection de mandat pour le conseil des agrégations.
Demande pour parler des numéros inami; on en parle au point 1.

Point sur la séparation des élections AGL et facultés :

Antoine St-Amand: On a eu commission électorale mardi, la discussion est en cours, je propose qu'on mette ce point à l'ordre du jour plus tard, quand la commission aura plus de concret à proposer.

Hugues: Mais il ne faudrait pas que la commission électorale vienne avec une proposition toute faite qui ne sera plus négociable.

Julien: Si le point a été mis à l'ordre du jour c'est qu'il y a une volonté d'en parler.

Olivier M. : Oui, j'ai d'ailleurs rédigé une note à ce sujet.

Laetitia: Le point reste à l'ordre du jour.

Remacle : On veut remonter le point sur la démission du comité.

Laetitia: Ok mais on doit commencer par la note sur les baptêmes sinon Benjamin ne sera plus là.

ODJ approuvé à l'unanimité.

3. Approbation du PV du Conseil du 18 septembre 2014

Laetitia : mon nom n'est pas indiqué dans les personnes présentes.

PV approuvé à l'unanimité.

4. Election de la présidence du comité

Merlin : Vous avez reçu notre lettre de démission. On voudrait rajouter des infos que nous n'avions pas au moment de rédiger la note. C'est l'occasion d'en parler et d'expliquer ce qui s'est passé.

Il y a une semaine, Linh nous a envoyé un mail indiquant qu'elle décidait de démissionner. On l'a rencontrée ce mardi, après avoir rencontré quelques difficultés de contact. De façon générale, il y avait un décalage entre ce qu'elle attendait de son engagement et la réalité. Par ailleurs, le 30 septembre, elle a décidé de ne pas s'inscrire à Woluwé. Elle est inscrite en physique et en droit. Elle était VP multi-site mais pas sur un site, ce qui lui posait un problème éthique. Ca posait également un problème statutaire pour nous puisque 2 sites au minimum doivent être représentés dans le comité. De facto, cette "non-statutarité" entraînait la démission de la présidence.

Mathias : On n'a plus de vp multi site donc on démissionne, on n'a pas encore de nouvelle équipe à présenter, on n'a pas encore pris les contacts nécessaires. L'actualité pressente suite à notre soutien de la manifestation INAMI à Bruxelles nous a pris énormément de temps. On cherche quelqu'un qui est chaud, qui a envie de s'impliquer, on n'a pas eu en 4 jours l'occasion de trouver quelqu'un pour rejoindre notre équipe.

Martin, Merlin et moi on s'occupe de multi site tant qu'on est en affaire courante, Martin a pris rendez-vous avec St-Gilles, Merlin a pris des contacts avec Wolluwé et moi j'étais à Mons ce matin donc tout est en cours.

Martin : L'envie et la détermination de l'équipe actuelle est toujours là. Notre volonté est de revenir au prochain Conseil avec une équipe complète.

Hugues : Ca va changer quoi que vous soyez en affaires courantes ?

Thomas : Vous devez continuer, mais je me pose cette question en tant qu'ancien VP wolu. Est-ce que la difficulté de trouver un VP muti-site n'est pas un symptôme du côté louvano-centré de l'AGL ? Est-ce que vous ne cherchiez pas plutôt une solution structurelle à ce problème plutôt que de trouver quelqu'un qui soit à la fois intéressé par tout ce qu'il se passe à LLN et sur son site ?

Remacle : j'étais vp multi site l'année passée, je sais qu'il est difficile de trouver quelqu'un pour faire ce job, on ne sait pas trouver quelqu'un d'un autre site qui s'intéresse à ce qui se passe à Wolu. L'UCL est centrée à LLN, tout ce qui se passe a lieu ici, c'est plus facile d'être à demeure. C'est bien d'aller découvrir ce qui se passe ailleurs mais est-ce que ce n'est pas se compliquer la vie que de vouloir un vp multi site de notre site ? Est-ce que ce n'est pas un danger de vouloir chercher quelqu'un d'un autre site qui devra également s'intéresser à tous les autres sites ? Il ne faut pas forcément une présence d'un site dans la présidence mais dans le comité.

Martin : Il n'y a rien de prévu dans les statuts selon moi concernant un comité démissionnaire. On a vu qu'un gouvernement pouvait déclarer la guerre à un autre pays tout en étant démissionnaire, ce n'est pas notre projet. Notre objectif est de continuer dans la direction de nos projets, tout en ayant bien en tête qu'on n'est démissionnaire, notamment dans le cas où on devrait se lancer sur un nouveau projet.

Merlin : Pour répondre à la question de Thomas, c'est vrai que c'est un problème qui revient souvent. On a essayé de créer une dynamique et un fonctionnement qui prend ça en compte dès le départ. L'objectif c'est de coordonner les campagnes dans les différents sites. Aujourd'hui, on a un problème de personne. Mais c'est clair qu'on doit revoir la façon dont on s'organise. Dès le moment où les statuts prévoient qu'une personne du comité doit venir d'un autre site, du coup on lui donne d'office le multi site, ça peut s'envisager autrement. Mais il ne faut pas non plus respecter les statuts juste pour les respecter et prendre un bouche trou. Nous, on a une réelle volonté de soutien des sites.

Thomas : Honnêtement, être étudiant à Woluwé et avoir plein de potes à LLN, c'est une plaie. C'est un problème de structure. Ça met comme poids sur les épaules de quelqu'un quelque chose du genre "dissonance cognitive". Linh a fait des études à Woluwé et à LLN et c'est difficile, d'où son choix de faire deux études sur Louvain. Il faudrait un système où on n'a pas une obligation de s'intégrer à un groupe Louvano-centré.

Christophe : C'est un débat qui n'a pas lieu d'être ici.

Merlin: Clairement un problème auquel on doit réfléchir, mais ici on est simplement là pour présenter notre démission. De plus, ton propos n'est pas tout à fait exact car Linh ne poursuit pas ses deux études à Louvain, elle fait physique à l'UCL et droit à Saint-Louis.

Mathias : Pour répondre à Remacle, nous on pense que c'est possible de trouver quelqu'un qui vient d'un autre site, on pense que ça peut être une force pour nous d'avoir quelqu'un qui sait ce que c'est que d'être sur un autre campus. On va réfléchir à une solution tout en gardant en tête ton point de vue qui est très intéressant. On peut également prendre quelqu'un d'un autre site sans lui donner la compétence des multi sites.

Remacle : Dans les statuts, il écrit que c'est la présidence du Conseil qui assure l'intérim.

Olivier : C'est à la présidence du Conseil de tirer l'alarme quand le comité déconne en tant d'affaires courantes.

Fermin : Il faut respecter les statuts.

Olivier : On sait très bien que la présidence du Conseil ne va pas gérer toute les affaires courantes de l'AGL à elle seule, on discute dans le vide.

Julien : Les présidents du Conseil surveillent le Comité et tirent la sonnette d'alarme le cas échéant. Ils exerceraient une forme de tutelle.

Christophe : Remacle, de quel article du statut parles-tu, je ne vois rien à ce sujet.

Remacle : Je ne me souviens pas.

Merlin : La proposition de Julien est bonne.

Camille : C'est peut-être plus simple de trouver quelqu'un qui vient du multi-site et qui est maintenant sur LLN.

Merlin : On envisage toutes les possibilités, et ta proposition en fait partie.

Christophe : Le comité est démissionné. Une nouvelle équipe veut-elle se présenter ?

⇒ *Non*

Christophe : ok, le comité actuel est désormais en affaires courantes.

Kaité : Ils seront en affaire courante jusque quand ?

Christophe : Jusqu'au prochain Conseil.

Fermin : C'est long un mois. Est-ce qu'on ne leur laisserait pas deux semaines ?

Julien : Ma proposition était bonne, non ?

Merlin : L'idée ce serait de rassembler tous le monde dès qu'on a trouvé un nouveau comité ?

Fermin : Je suis espagnol, le gouvernement qui reste en affaires courantes pendant un mois, c'est bizarre. Je me demande ce qu'ils pourraient réellement faire.

Christophe : Vote à main levée sur l'idée de faire un conseil extraordinaire juste pour élire un Comité d'ici le prochain Conseil.

Martin : Autre aspect pratique à ce que dit Fermin. Si on trouve quelqu'un demain, c'est con d'attendre un mois pour l'inviter à nos réunions de comité.

Merlin : Même démissionnaire, le comité peut inviter qui il veut aux réunions de comité.

Doit-on convoquer un Conseil extraordinaire si un nouveau Comité est formé avant le prochain

Conseil :

Pour 7 - abstentions: 7 - **contre 23**

5. Décisions

a. Note sur les baptêmes

** Benoit Peeters présente la note **

Hugues : Peut-on avoir plus de détails sur le protocole ?

Benoit : Il a été rédigé par différents membres de l'UCL et par des étudiants. Charly peut peut-être en dire plus.

Charly : Effectivement, il a été coécrit entre étudiants et UCL mais je ne saurais pas dire qui exactement.

Benoit : Chaque année, la commission baptême se réunit et rediscute du protocole.

Werner : Je me fais le relais de Maxime Debruxelles et de moi-même. On a du mal à voir l'intérêt de la note. Ça aurait été cool d'ouvrir la discussion à toutes personnes intéressées. C'est cool d'en parler en Conseil mais ça aurait été bien d'avoir un GT avant.

Benoit : On a du faire ça assez vite, d'où le fait qu'on n'ait pas organisé un GT. Si vous êtes chauds de faire un GT pour revoir la note, je suis bouillant.

Maryline : Pourquoi on t'a demandé de faire une note ? Je rejoins Werner par rapport à ce qu'il disait. Pour donner de la consistance à la note, on pourrait faire une campagne pour expliquer qu'à l'UCL, les baptêmes sont encadrés.

Benoit : La note sert à avoir une position de référence pour pouvoir répondre à la presse quand c'est nécessaire. On sait que la presse s'agite chaque année sur les baptêmes. On aura donc une position de référence. Afin de respecter les statuts, on doit faire voter la position en Conseil avant de pouvoir communiquer officiellement (communiqué de presse, etc) sur le sujet.

Merlin : Merci pour le travail que tu as mis en place. Je veux apporter une petite précision. Il y avait une envie de la part de Benoit d'écrire une note sur la question, donc on lui a demandé de le faire assez vite.

Matthias : La note n'oppose rien à avoir une réflexion plus grande par la suite. En période de baptêmes, on est beaucoup contactés par la presse. Cette note nous donne une légitimité par rapport à la presse, même si en priorité, en renvoie vers la Fédé et le GCL.

Benoit : C'est une note de position plutôt qu'une note de débat.

Olivier : On n'a pas de note sur l'animation de manière générale non plus car on a toujours considéré que l'AGL était un des quatre collectifs, mais pas un collectif d'animation. Cette note est bien car elle n'est pas précise, elle ne présente pas le baptême idéal selon nous, mais elle donne quelques balises. Je suis pour voter cette note aujourd'hui. Je ne suis pas en faveur d'un GT pour approfondir et je ne suis pas en faveur d'une campagne sur la question.

Benoit: N'hésitez pas à aller lire le protocole, il fixe des limites précises et des règles strictes concernant l'obligation du baptême. Je n'ai pas jugé utile de copier/coller l'ensemble du protocole dans la note.

Kaité : Ce ne serait pas bien qu'on vote puis qu'on oublie. Je propose qu'on y travaille en GT et qu'on ne vote pas cette note aujourd'hui.

Remacle : C'est cool si on en discute, ce sujet m'intéresse.

Marilyne : Je propose qu'on vote d'abord pour savoir si on passe d'abord en GT ou pas, puis le cas échéant de voter sur la note.

Marie-Hélène: Concrètement, est-ce que des gens sont chauds de participer à ce GT ? Sinon, ça ne sert à rien, c'est toujours compliqué de trouver des gens pour discuter en GT.

Remacle: L'année passée, au we AGL, Benoit Macq avait proposé des idées folles comme supprimer les baptêmes. Est-ce que quelqu'un a des nouvelles ? Maintenant il n'est plus là.

Merlin : Les idées entrent et sortent vite de sa tête.

Voter la note maintenant, telle qu'elle est :
27 pour - 7 contre - 3 abstentions

Vote sur le contenu de la note :
30 pour - 0 contre - 3 abstentions

- b. Élections de mandats externes
 - i. Commission électorale

Laetitia : Sarah, qui était dans la commission électorale n'est plus étudiante à l'UCL donc il faut la remplacer.

Elodie : Je suis en master 2 en droit, je connais le poste car j'ai été membre de cette commission l'année passée, j'ai directement été intéressée par le poste.

Antoine St-Amand : La commission s'est réunie cette semaine, le suppléant a pris la place de Sarah donc le mandat à élire aujourd'hui est celui de suppléant et plus celui d'effectif.

Elodie Souplit : élue à l'unanimité

- ii. Approbation des mandats élus en commissions

Laetitia liste les différents mandats
Ils sont approuvés à l'unanimité

iii. Place de Saint-Gilles au CASE central

Laetitia : 9 places sont occupées au CASE central sur 10. Personne n'est chaud à Saint-Gilles. Est-ce qu'on le laisse vacant jusque quand quelqu'un de Saint-Gilles est chaud ou est-ce qu'on le remplit avec quelqu'un qui n'est pas de Saint-Gilles ?

Hugues : Si quelqu'un est candidat, autant lui donner la place, sinon on perd un vote, autant conserver notre poids.

Werner : Je rejoins Hugues. Dommage qu'on n'ai personne de Saint-Gilles, mais ce poste vide nous fait qu'on perd beaucoup de poids.

Gabriel : Ok pour mettre quelqu'un mais si un étudiant se réveille à St-Gilles, il doit pouvoir récupérer cette place.

Leïla : J'abonde dans le même sens !

Mathias : Ok avec Gabriel, je ne serais pas contre donner ce siège à quelqu'un d'un autre site, on est déjà beaucoup de Louvain-la-Neuve, ça biaise les débats même sans le vouloir, je serais chaud que quelqu'un d'un autre site prenne ce siège.

Remacle : D'accord avec Gabriel. Ils en ont besoin à Saint-Gilles, c'est surtout qu'ils ne savent pas venir à LLN.

Laetitia : Nous allons voter afin de déterminer si la personne élue sera remplacée par quelqu'un de st gilles le cas échéant?

Abstention : 0 - contre : 1 - pour: 36

Laetitia : Qui veut se présenter à ce poste ?

Thomas : Peut-on décrire ce poste ?

Leïla : Le CASE est composé de 50% d'étudiants et 50% de membres UCL. On y discute de tout ce qui est social : logements, resto u, animation, transport, aide des étudiants, financier, étudiants internationaux, etc. Le CASE se réunit 1 fois par mois.

Julien : Je suis étudiant en 2e en science po. C'est ma 3e année où je suis investi à l'AGL. Je suis président de la ComSoc. Je suis membre du CASE local en alternance pour le 2^{ème} quadri avec Werner. J'ai envie de m'investir sur le social surtout cette année.

Julien est élu.

iv. Conseil des agrégations

Laetitia : Nicolas Mathey (mandataire) nous a prévenu qu'il fallait un deuxième étudiant au conseil des agrégations or on n'a élu que lui. Idéalement, il faudrait suivre une agrégation ou un master didactique et idéalement pas du SSH.

Aucun candidat

c. Séparation des élections AGL et des élections des Conseils de faculté

Olivier : Les étudiants ne viennent pas trop au conseil de faculté. Les DAFs proposent de scinder les élections facultaires et les élections AGL. Les élections facultaires se feraient au début du quadri et les élections AGL en avril, comme actuellement. Il y a des défauts aussi *(voir note)*.

Antoine St-Amand : La commission électorale a décidé d'aller rencontrer les DAFs et le BDE pour en discuter avec eux, il y aura sûrement à débattre sur base de ces éléments-là, mais ce sera pour plus tard.

Hugues : Si on fait ça, les deux conseils vont avoir un taux de participation plus faible, et on n'aura plus de candidats pour le conseil de fac. C'est l'AGL qui attire les gens à voter.

Julien : Je suis conseiller facultaire. Je suis pour cette idée car cela permettrait de visibiliser les facs. Mais d'un autre côté, je suis contre car cela implique deuxième campagne, deux listes. Faire deux campagnes sur le quadri ce sera trop lourd.

Werner : Remarque de Maxime qui est membre de la Com Elec : *voir la note de maxime*

Thomas : En plus des remarques de Maxime, il y a une question de capital visibilité. Nous, on a du mal à chauffer des gens pour les élections sur Woluwé. Quand on recrute, les gens demandent combien de temps ça va leur prendre. C'est un manque à gagner de séparer les deux. L'AGL et le conseil de fac se mélangent complètement à Woluwé. On a 130 places au conseil de faculté et au mieux, on assure un service minimum. Ça tombe toujours pendant le blocus. Il y a plus de 1000 personnes dans le conseil, et tout se passe en bureau. Ça ne correspond pas à une réalité de terrain.

Julien : On se pose la mauvaise question. La question c'est : quel est le rôle du conseil de fac. Ça sera plus attractif si les étudiants ont vraiment quelque chose à dire. Les vrais points à

remettre en question concernent le contenu des conseils de fac et les dates fixées (pendant le blocus, wtf ?).

Antoine : Je partage les 3 avis précédents. Le problème n'est pas les élections mais plutôt l'ordre du jour des conseils de fac qui est très peu attractif, il n'y a aucun débat menant à des décisions, on est simplement un organe d'approbation de décisions qui ont été prises ailleurs.

Julien: Tout à fait d'accord, c'est la même chose en ESPO.

Laetitia : Tout le monde a l'air sur la même longueur d'onde. Je propose qu'on vote.

Merlin: C'est une réflexion intéressante à mener au niveau des conseils facultaires, au niveau de la représentation étudiante du bureau facultaire. Ce qui est intéressant, c'est que quand on élit des étudiants qui représentent les étudiants. La question intéressante que devrait se poser la commission, c'est qu'est-ce qu'on élit, des gens pour avaliser des choses ou une assemblée qui va représenter les étudiants de la fac et qui pourra envoyer certains de ses membres dans les institutions facultaires ?

Laetita : On vote pour ou contre une scission.

Julien : Est-ce que les remarques seront transmises à la commission électorale ?

Antoine St-Amand: Oui.

Contre: unanimité

d. La démocratie à l'AGL

Evelyne présente la note

On vous demande de vous positionner sur les 7 points mais pas sur les trois derniers.

Julien : Vous voulez débattre sur les 7 points, on ne parle pas des autres ?

Eve : Vous pouvez juste donner votre avis sur les autres mais on ne les vote pas.

Laetitia: L'avis sur les trois derniers points, c'est mieux de le faire en gt, ici, c'est juste pour info.

Werner : Je ne comprends pas le but du vote

Evelyne : Pour pouvoir appliquer les mesures proposées

Werner: Comment appliquer le point "à approfondir" ?

Olivier : Les points « à concrétiser », on continue d'y réfléchir

Maryline : Je suis contente de cette note car pendant la contradictoire je me suis interrogée sur votre vision de la démocratie. Pv du comité je suis tout à fait ok. Questions sur les formations des conseillers : pour moi, les formations doivent être des outils pour comprendre et pas des manières de comprendre la formation. Elle doit donner des outils pour comprendre. Quelle est votre position là-dessus.

Julien: Pourquoi ne pas faire le débat point par point ?

Evelyne : Les formations doivent être le plus neutre possible même si, d'une certaine façon, il y a toujours un message qui apparaît derrière. On pourrait remédier à ça en invitant deux invités qui ont des avis différents.

Martin : Ok avec la note. Le point sur le site internet me semble encore obscur. Pourquoi ne pas faire un grand site internet avec un onglet par liste ? Plus facile pour les étudiants d'avoir toutes les infos.

Martin : Je suis ok pour ouvrir les réunions de comité mais c'est encore plus chiant que le conseil ! Autant communiquer encore plus sur les dates des conseils.

Fermin : Piste à creuser : pourquoi ne pas limiter le nombre d'années de suite où on peut être conseiller afin d'apporter du sang neuf.

Merlin : Je ne comprends pas l'utilité de voter certains points, les voter. Pour moi, l'important c'est de voir si le comité est ouvert ou pas, retour des commissions en conseil et question du site. Important que l'étudiant qui ne connaît rien de l'AGL voit d'abord les choses qu'on fait ensuite la structure. Au lieu de regarder chaque candidat et chaque liste, pourquoi ne pas présenter les grands projets.

Hugues : Je suis hyper enthousiaste mais, concernant les pistes à creuser, je trouve qu'elles sont fort radicales. 20% des conseillers tirés au sort : même les élus ont du mal à venir alors quid si on n'est pas motivé à la base et qu'on vient nous chercher ?
On peut limiter le nombre de mandat successif mais, d'un autre côté, garder les gens longtemps ça permet d'avoir un suivi. Mais je trouve que c'est bien de les ouvrir. Je trouve que l'idée du site est top.

Merlin : Il ya beaucoup de contenu de l'ordre du jour qui se fait en début de séance, en fonction de l'actualité, mais on peut communiquer l'ODJ tel qu'on le connaît.

Laetitia: étoffer les pv du comité, ça dépend plus du comité que de la présidence du conseil.

Vote sur le contenu de la note.
Note votée à l'unanimité

Julien : Ouverture des réunions, à partir de quand ? Qui irait se taper des réunions supplémentaires ?

Martin : Les réunions de Comité seraient ouvertes dès dimanche prochain.

6. Discussions

- a. Débriefing de la manifestation et prise de position par rapport à la problématique des INAMIs

La manifestation a rassemblé plus de 5000 étudiants selon la police. Deux rames de métro complètes sont parties de Woluwé. On a la réputation à l'AGW de ne pas savoir mobiliser, c'est pour dire à quel point cette cause a pris de l'ampleur chez nous. Grâce au groupe INAMI. À l'origine, on était à l'agl, on a fondé un groupe car on s'inquiétait de la question du numéro inami. Ces quotas ont été fixés en 1997 car les médecins se plaignaient du nombre de médecins. On a évalué le nombre d'autorisations qui existaient à l'époque. Le problème c'est que ça ne correspond pas à la réalité : il ya des médecins à l'étranger, d'autre en pause carrière, etc. on a mis des sélections à l'entrée qui ont ensuite été annulées. Ces quotas ont beau voir été modifiés, ils restent existants. Le test d'entrée à sauté donc on a tous eu accès aux études. Du coup, il y a eu récemment une sortie dans la presse des doyens qui annoncent que 50pc des étudiants n'auront pas de numéro inami. Aucune info n'avait été donnée, on avait posé beaucoup de questions mais aucune réponse, d'où le groupe action inami.

Mise au point pour répondre à vos questions et vous expliquez la situation

Avez-vous des questions sur cette situation ?

⇒ Non.

Retour sur ma dernière intervention au conseil où j'avais fais passer une note pour avoir 3000 euros

Qu'est ce qu'on a fait l'année précédente :

Mobiliser, renseigner sur la raison d'être. On a fait des séances info. Regrouper tous les groupes étudiants de FWB, ça a fonctionné et pas en même temps. On a voulu aller en justice, car les kinés l'avaient faits avant nous et ça avait fonctionné. On a rencontré l'avocate qui nous a expliqué que si un nouveau texte de loi était voté, on pouvait l'attaquer. Il fallait un sujet sur lequel on pouvait attaquer la décision. Nos informations qui disaient qu'un texte allait sortir ne se sont pas confirmées. Et tous les étudiants ont reçus un numéro inami l'année passée. En plus, 3000 euros qui avaient été votés l'année passée, ils (= les avocats consultés) trouvaient ça très peu pour tenter une action. On a compris que ça allait couter beaucoup plus cher. On ne pense pas que ce soi le rôle de l'AGL de participer à ça. On veut le présenter aux ORC. Donc, on ne va pas utiliser ce budget. On va réfléchir et se demander où trouver de l'argent.

Qu'est ce qu'on va faire cette année

Dans deux mois on a fini nos cours et on n'a plus d'examens, on est à l'hôpital et on travaille beaucoup. Le temps qu'on va pouvoir consacrer à cette action est très petit donc on essaie de passer le flambeau. On est déjà dans un processus de recrutement. On se rend bien compte qu'il va y avoir une partie des infos/réactions qui va disparaître. On n'est pas unis sur la question de savoir qui va rester ou pas. But final = dans un futur proche, alors que les doyens précédents nous rassuraient en disant qu'il y avait une pénurie de médecins. Première chose à

faire, c'est défendre les étudiants qui sont en master et qui ont des examens de synthèse. On ne peut pas demander aux étudiants qui sont en master 4 et qui préparent des examens colossaux de se défendre, ils n'ont pas le temps. Le doyen nous a confirmé que ce n'était pas du bluff : soit ils saquent tous la moitié soit les gens n'ont pas de numéro Inami.
De quelle manière vous devez vous positionner

Martin : Les numéros sont nationaux, quid de la Flandre ?

Thomas : Là, il y a un examen d'entrée. Il y a aussi un excédent d'étudiants. 50 étudiants de trop. Chez nous, il y a 500-600 étudiants de trop. Il y a une séparation des communautés, les flamands ne sont pas ok avec nous, pétition qui s'opposent à ce qu'on nous donne un numéro inami. Si le doyen ne prend pas la décision de saquer les gens, le gouvernement va l'obliger. Comme les étudiants flamands sont aussi excédentaires, si on nous interdit d'inscrire des étudiants excédentaires, ca doit être interdit pour les étudiants flamands également. Et là ils vont se bouger.

Martin : Excédentaire par rapport aux numéros inami disponibles ou par rapport aux besoins de la situation ?

Thomas : On ne connaît pas les besoins de la population.

Maryline : Est-ce que suite à la dernière manif, onkelinx n'avait pas annoncé qu'elle allait mettre en place un cadastre ?

Gabriel : La décision a été votée mais rien n'a été mis en place.

Thomas : Tous le monde est d'accord, mais personne ne prend le problème à bras le corps.

Fermin : Qu'est-ce que tu veux qu'on fasse concrètement ?

Merlin : Quelle implication sur les couts des soins de santé ? Les flamands estiment que si on donne des nouveaux numéros INAMI, les couts vont augmenter.

Thomas : C'est le phénomène de la demande à vue de Pavlov. S'il y a beaucoup de médecins, il y aura beaucoup de malades. Quand il ya trop de médecins, la demande en soin de santé augmente. Il y a eu plein d'études sur le sujet qui démontrent que ce n'est pas le cas. Ca représente un gros cout, c'est clair, mais s'il y a plus de médecins, si on fait mieux de préventions pour diagnostiquer la maladie à temps, on diminue les coups de la santé. En santé, augmenter l'accès, ce n'est pas augmenter le coup. Si tu viens parce que tu as une mini boule, on détecte un début de tumeur, dans le mois tu es soigné. Si tu attends trop longtemps et qu'on intervient plus tard, il faut chimio et tous le tralala et ca coute plus cher.

Gabriel : Le rôle de l'action inami se décline en deux volets : 1er volet = séance info, 2eme volet= espace échange entre les différents conseils étudiants pour discuter dans un cadre sans

rivalités. On a organisé deux grosses réunions où tout le monde était représenté. On a mis tout le monde autour de la table, on s'est mis d'accord sur une série de revendications. Mais au dernier moment, le CIUM a annoncé qu'il avait déjà prévu une manifestation. Dans l'intérêt des étudiants, on les a rejoints. Cette année, de nouveau, le CIUM a organisé une manifestation sans consulter tout le monde. Sentiment que le rôle des représentants étudiants a été by passé. Ce n'est pas normal que les principaux interlocuteurs soient des gens qui ne sont pas élus. Tant que les CE ne se positionnent pas clairement là-dessus, rien ne va changer. L'objectif de l'action INAMI c'est de clarifier les positions et les intérêts de chacun pour qu'on ai des débats sains, ou on n'est pas court-circuités en dernière minute et où les conseils étudiants ont leur mot à dire.

Thomas : L'objectif n'est pas de critiquer une organisation, on veut être unis et ne pas ternir l'image de la lutte étudiante. On veut lancer le message que nous somme les gens à même de discuter de ça avec les autorités étudiantes.

Martin : On doit être tous derrière vous, on ne l'a peut-être pas assez fait avant. C'est important que vous veniez nous former et que l'on travaille main dans la main.

Olivier : Ok avec tout ce qui s'est dit, je trouve que le CIUM n'est pas constructif. On doit prendre en compte le CIUM mais eux doivent nous prendre en compte aussi.

Gabriel: Nous on veut travailler avec eux car ils maitrisent bien le sujet, mais ils doivent garder un rôle de spécialiste qu'on consulte.

Fermin : Qui va reprendre votre flambeau ?

Gabriel : On va former des médecins mais on veut vérifier qu'on a le soutien de l'AGL. L'action inami se veut indépendante de toute organisation pour être ouverte au dialogue avec tous le monde.

Merlin : Avant de publier leur lettre ouverte, les doyens ont averti le CIUM et CE, c'est ça qui est grave car ils ne sont pas élus et ne représentent personne. La manifestation a été lancée lundi pour éviter que les représentants étudiants ne puissent se positionner.

Thomas : On sait de source sûre et officielle que la lettre était connue par les non représentants étudiants avant qu'elle ne sorte.

Merlin : On a déjà commencé à réagir mais, vu ce qui se passe dans le CIUM, je pense que pour établir un rapport de force, il faut dire au CIUM qu'ils ne sont pas représentants étudiants, qu'on est ok pour travailler avec eux mais qu'avant de sortir ils doivent passer par nous, je pense qu'il faut aller plus loin que ce que dit Thomas.

Laetitia : Pourquoi ne pas aller chez les dentistes ?

Bag : On essaie de les recruter mais ils ne sont pas réceptifs, on a de problèmes de communication avec eux.

Julien : Est-ce qu'il y a une plateforme des études de la santé avec infirmier, médecins, kiné ?

Thomas : Non, on aimerait bien, c'est notre but mais on a déjà du mal à rassembler les médecins.

Proposition à voter :

Souhaitez-vous affirmer la compétence de l'AGL sur la question, rappeler à toutes les organisations qu'elles ont les bienvenues pour travailler avec nous mais que nous sommes les interlocuteurs officiels, élus pour représenter les étudiants. On n'acceptera pas, de se faire fixer des limites par quelqu'un qui n'est pas représentant officiel.

Remacle : La FEF doit faire les mêmes démarches.

Thomas : Par rapport à la FEF, on est en discussion avec eux, l'avantage c'est que même si on n'est pas d'accord avec eux, il y a des processus démocratique pour contester.

<p style="text-align: center;"><i>Vote en faveur de la proposition</i> 5 abstentions – tous les autres sont pour</p>
--

b. Campagne esprit critique

présentation du point par Antoine

On ne veut pas évaluer l'esprit critique mais bien les connaissances critiques des étudiants et avoir plus de légitimité dans nos revendications.

Mathias : Merci pour ton enthousiasme, ca fait plaisir à voir.

Evelyne: C'est un super projet. Quid du questionnaire, il sera distribué en quelle année ? Ce qui serait intéressant, c'est de le distribuer dans différentes années pour voir si l'université développe notre esprit critique. Le questionnaire peut aussi être utilisé comme un vecteur de publicité pour la campagne.

Antoine: Oui, d'office.

Kaité: J'aime ta note, je suis à fond dedans.

Laetitia: Vous comptez faire ca aussi dans les autres sites ?

Antoine: Pour le test ce sera compliqué car on n'a pas de représentants là-bas.

Laetitia : Mais on pourrait passer par l'agw.

Thomas : On est chauds, mais il y a peu de force en bac 1. Il faut en être conscients.

Camille: Je ne vois pas pourquoi on ne pourrait faire ça à Mons, on est toujours chauds quand l'AGL nous propose quelque chose.

Merlin: C'est ce qui était prévu mais les récents événements ont au moins retardé l'application de cette idée. L'idée ce serait de la faire à wolluwé et à Mons, dans les autres sites, c'est plus compliqué.

Martin : On pourrait aller faire une réunion du gt à Mons ou Wolluwé une fois pour avoir leur opinion sur la question.

c. Utopie sur un temps présent

présentation du point par Merlin

Question : Souhaitez-vous que l'on se lance dans le projet et qu'on le pousse ?

C'est dans la continuité de la campagne esprit critique. Est-ce que notre université nous prépare à être des citoyens critiques ?

Hugues : On doit voter quelque chose ?

Merlin: C'est une discussion mais si on voit que les gens sont chauds, on peut confirmer à vp qu'on va être des acteurs dans son projet.

Jules: On va être plus que des acteurs car on voudrait rédiger un traité transutopique, qu'on propose le projet à des étudiants de différentes facs et on le soumet aux autorités.

Olivier: C'est très importants, on doit se battre pour maintenir nos acquis mais on doit aussi construire des alternatives.

Merlin: Ok pour ton idée Jules, n'oublie pas de la présenter au Conseil avant de trop avancer.

7. Retour sur ce qui s'est passé en Flandres

présentation de la note de martin

Thomas: Ca me fait rire car, il y a quelques années, l'AGL réfléchissait à notre participation à la campagne de la FEF Wendy et l'AGL a refusé de se joindre au mouvement car ils pensaient que le minerval n'allait pas augmenter. C'est important de montrer qu'il ne faut pas attendre que les lois passent avant de se battre.

Martin: On est en campagne de rentrée pour défendre les acquis du décret Wendy acquis après plusieurs années de mobilisation. Minerval gelé ca se finit cette année, supports de cours

gratuits pour les boursiers, ce n'est pas appliqué à l'UCL. On veut gagner de nouveaux droits car c'est le meilleur moyen de se protéger. Venez place des doyens, on vous y attend. On est en train de préparer des caliquots.

On avait prévu de faire une photo de soutien pour les étudiants flamands, on ne saura pas pour cause de problèmes internet mais on le fera lundi.

8. Rapport du Comité:

Merlin et Martin présentent le rapport du comité.

Kaité : Merci aux co présidents d'être venus à notre fête d'accueil, ça change des années précédentes où l'AGL venait pour faire un discours et repartait directement, cette année vous êtes restés, c'était chouette.

Fermin: Je voudrais réitérer l'invitation pour les autres activités, vous êtes les bienvenus.

Julien: J'ai une question pour la cocom, je ne la vois pas dans le pv. Au dernier conseil j'ai entendu qu'élise voulait créer des choses, je me suis porté volontaire, je n'ai pas eu de retour, je n'ai aucune info alors que je me suis manifesté plusieurs fois.

Merlin: Cette semaine-ci, élise a eu des soucis personnels, ça n'a pas été évident pour nous de la contacter. Il y aura un groupe de suivi des représentants AGL. On lance ça la semaine prochaine. Julien, tu dois être dans le listing mais je peux m'en assurer. Il y aura également une réunion Cocom. Je n'ai pas l'information en tête, dans tous les cas ce sera publié sur facebook et envoyé dans vos mails.

Martin: Il n'y a pas encore eu de réunion cocom mais il y a des choses qui avancent, il ya des gens qui sont en train de peindre, les choses avancent même si ca se fait en dehors de la structure.

Julien: Vous dites qu'elise s'occupe du matos, pourquoi ne pas créer un responsable logistique, quelqu'un qui chapeaute les campagnes ?

Martin: Pour le moment la communication de l'AGL se porte bien, elle a été conçue dans les deux comités de campagne qui sont chapeauté par le comité dont fait partie elise, c'est vrai qu'on n'a pas trouvé la place d'une vraie cocom actuellement.

Werner: Le président du conseil d'administration a démissionné à l'ULB, ce qui fait que le recteur a tous les pouvoirs, il est en train de virer toutes les forces progressives de l'ULC. Ca va être discuté en comex demain à la FEF, je voulais vous indiquer ce qui est en train de se passer.

Christophe: Vous pouvez voir toutes le dates des commissions sur le tableau, vous êtes les bienvenus.